

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LAURENT UGHETTO ET LAURENCE ALLEFRESDE
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALLON PONT D'ARC
COMMISSION PERMANENTE DU 9 SEPTEMBRE 2019**

390 476 € pour le canton

Le Département a délibéré dans le cadre de la séance consacrée à la Commission Permanente le 9 septembre 2019, l'attribution de subventions pour un montant total de 390 476 € en faveur du canton de Vallon Pont d'Arc

Les projets les plus significatifs concernent :

- La Communauté de Communes du Val de Ligne perçoit une subvention de **105 000 €** pour la construction d'un pôle enfance jeunesse à Largentière (2^{ème} partie).
- L'association Bergigou à Laurac en Vivarais reçoit une subvention totale de **14 300 €** au titre de l'aide aux projets de mise en valeur des espaces pastoraux.
- L'association Labeaume en Musique est dotée d'une subvention de **7 500 €** pour son projet retenu au titre de l'appel à projets « Itinérances ».